|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 19 février 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 181**CE 11/DA | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de l'UIT-T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 5780 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbsg11@itu.int | **Copie:**– Aux présidents et vice-présidents des commissions d'études;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Appel à mettre à jour les cas d'utilisation sur la lutte contre la contrefaçon de dispositifs TIC et/ou le vol de dispositifs mobiles et création d'un Registre central d'identité d'équipements (CEIR)** |

Madame, Monsieur,

À sa dernière réunion (10-20 octobre 2023, Genève (Suisse)), la CE 11 de l'UIT-T est convenue de lancer un appel en vue de la mise à jour des cas d'utilisation existants. Par conséquent, la Commission d'études 11 de l'UIT-T (CE 11) a engagé le processus de révision du [Supplément 75 aux Recommandations UIT-T de la Série Q, intitulé "Cas d'utilisation liés à la lutte contre la contrefaçon d'équipements TIC et le vol de dispositifs mobiles"](https://www.itu.int/ITU-T/workprog/wp_item.aspx?isn=18927).

En outre, compte tenu de ses activités relatives au [Registre d'identité des équipements (EIR)](https://www.itu.int/ITU-T/workprog/wp_search.aspx?isn_sp=8265&isn_sg=8270&isn_qu=8327&isn_status=-1,8,1,3,7&details=0&field=acdefghijo), la CE 11 de l'UIT-T a décidé de solliciter des informations concernant la mise en œuvre du Registre central d'identité des équipements (CEIR).

En conséquence, les Membres de l'UIT sont encouragés à soumettre leurs révisions des cas d'utilisation actuels ou à proposer des descriptions de nouveaux cas d'utilisation, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre du CEIR, en soumettant des contributions à la prochaine réunion de la CE 11 de l'UIT-T (Genève, 1er‑10 mai 2024) au titre de la Question 15/11.

On trouvera dans l'**Annexe 1** ci-dessous le gabarit spécial pour les nouveaux cas d'utilisation.

De plus amples renseignements sur la prochaine réunion sont disponibles sur la page web de la CE 11, à l'adresse: [http://itu.int/go/tsg11](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/11/Pages/default.aspx).

Les renseignements fournis devraient aider la commission d'études à progresser dans l'avancement de ses travaux relatifs aux sujets d'étude actuels.

Je vous remercie par avance pour les informations utiles que vous voudrez bien nous communiquer.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

**Annexe**: 1

ANNEXE 1

Description des cas d'utilisation sur la lutte contre la contrefaçon de dispositifs TIC et/ou le vol de dispositifs mobiles, y compris la mise en œuvre du CEIR
(Gabarit)

Il est recommandé de fournir des informations sur les éléments ci-dessous, chaque fois qu'il y a lieu.

1) Informations générales sur le cas d'utilisation

1.1 Titre du cas d'utilisation

1.2 Lieu où le cas d'utilisation est mis en œuvre (cas d'utilisation national et/ou privé)

1.3 Date de la mise en œuvre du cas d'utilisation (mois/année)

1.4 Origine (Membre de l'UIT)

2) Portée du cas d'utilisation (préciser le problème concerné, par exemple la contrefaçon, le vol, l'altération volontaire et/ou le clonage de dispositifs)

3) Statistiques communes pour le cas d'utilisation du pays

3.1 Statistiques relatives aux télécommunications (par exemple, nombre d'utilisateurs de dispositifs mobiles, d'opérateurs, etc.)

3.2 Statistiques relatives au problème (par exemple, nombre de dispositifs de contrefaçon, de dispositifs volés, etc.)

3.3 Statistiques générales concernant le cas d'utilisation (par exemple, taille de l'économie, population, etc.)

4) Description de la solution retenue dans le cas d'utilisation

4.1 Aperçu de la solution

4.2 Cadre dans lequel s'inscrit la solution, avec diagrammes et description détaillée

4.3 Description des mesures additionnelles prises pour résoudre le problème

4.4 Référence à des ressources web ouvertes pour obtenir des renseignements plus détaillés (facultatif)

4.5 Autres observations pertinentes (facultatif)

5) Aperçu des difficultés rencontrées et des mesures correctives liées à la mise en œuvre du cas d'utilisation

6) Statistiques sur les effets de la mise en œuvre du cas d'utilisation

7) Feuille de route concernant l'évolution prévue du cas d'utilisation dans le futur

8) Observations finales et conclusion.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_